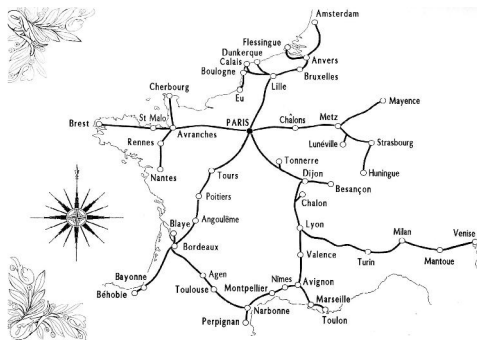
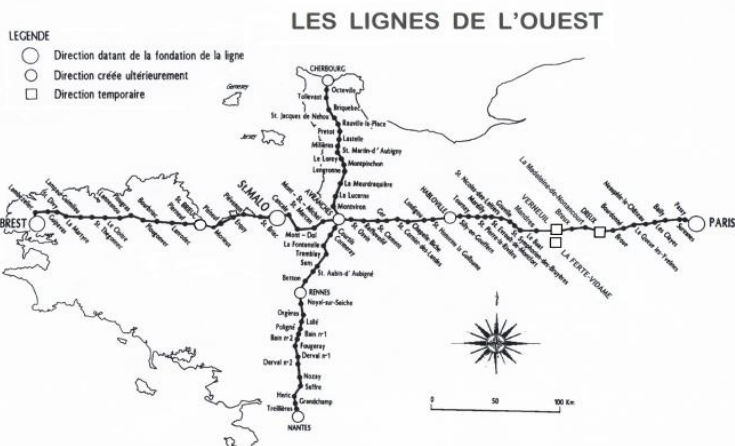


## Mise en place du réseau Chappe

La Télégraphie Chappe est exclusivement utilisée par le gouvernement et l'armée.



Paris-Lille est en service le 20 juillet 1794.  
Paris - Strasbourg est en service le 31 mai 1798 ;  
Paris - Brest est en service début avril 1799 ;  
Paris - Lyon - Turin est en service début 1807, prolongée vers Venise courant 1810.  
La paix revenue, l'exploitation et le développement se poursuivent dorénavant au sein du royaume.  
L'axe Paris - Toulon fonctionne fin 1821, Paris - Bayonne en 1823.  
La ligne du Midi Avignon - Bordeaux est en service au mois de juillet 1834...



Claude Chappe fait lui-même le repérage du terrain, depuis Paris sur une distance de 540 kilomètres. Après maintes difficultés la transmission est effective début avril 1799, d'abord à travers 55 relais et plus tard 58.

Si bien que les autorités françaises peuvent communiquer leurs instructions aux navires en mission, directement du Ministère de la Marine (premier poste).

Ensuite deux branches sont ajoutées : Avranches-Nantes ouverte dès 1833, Avranches-Cherbourg durant 1835.

L'ancêtre des télécommunications rapides répond vraiment aux attentes espérées. Ainsi, vers 1830, un message de Paris comprenant 50 signaux rejoint Brest en trois quarts d'heure, dans des conditions climatiques optimales. Contrairement à la malle-poste avec laquelle il mettrait trois nuits deux jours ou trois jours deux nuits, soit environ soixante heures !

Mais pendant l'année 1852 est engagé un démantèlement massif de la télégraphie aérienne, supplantée par le télégraphe électrique.

Elle a pourtant été au service des différents régimes successifs de la première moitié du XIXème siècle, sans exception.

**P.M.**

## 9ème JOURNÉE NATIONALE DE LA TÉLÉGRAPHIE CHAPPE

Dimanche 5 juin 2016

### A LA RENCONTRE DE LA TOUR DU BUAT EN CALÈCHE A SAINT-MICHEL-THUBEUF

En France, la véritable « toile » initiale des télécommunications rapides n'est pas internet, mais la **télégraphie aérienne**, il y a 200 ans.

Premier réseau au monde s'étendant sur toute la France, la télégraphie aérienne fut présente dans notre région avec la ligne Paris-Brest.



La tour du Buat  
Saint-Michel-Thubeuf

D'autres traces et vestiges de ce réseau de télégraphie aérienne subsistent encore aujourd'hui dans le Pays d'Ouche. Cette aventure concernant la télégraphie aérienne, on la doit à un homme inventif qui était même visionnaire : **Claude Chappe**.



Claude CHAPPE (1763-1805)

**Claude Chappe** est né en 1763 à Brûlon (près du Mans). Devenu abbé commendataire par son oncle Chappe d'Hauteroche, il est passionné par les sciences, comme de nombreux penseurs du siècle des lumières. C'est pendant la Révolution française que son goût pour les recherches, particulièrement en physique, l'amène dans une direction encore peu explorée : l'amélioration des moyens de télécommunications.

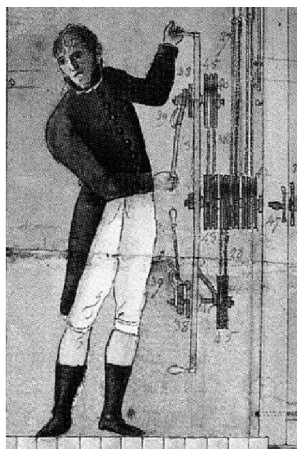
Dès 1790, avec ses quatre frères, il invente une ingénieuse « machine à bras » et met à l'essai son système optique repérable de loin grâce à l'usage d'une longue-vue. Si bien que fin 1792, grâce à la collaboration du célèbre horloger Abraham Breguet, il conçoit un mécanisme entièrement nouveau : un long mât fixe, surmonté d'un grand bras articulé, muni à chacune de ses extrémités d'une aile pivotante. Le télégraphe Chappe voit le jour.

## Description de l'appareil télégraphique



Trois tours successives

Le dispositif, constitué de trois bras articulés, est posé au sommet d'une tour, et quelquefois d'un clocher. Installés généralement sur des collines, ces supports sont espacés de 6 à 12 kilomètres.



Le stationnaire à son poste

(© Coll. L'Adresse Musée de La Poste, Paris/La Poste)

Un **stationnaire** (nommé aussi agent télégraphique ou télégraphier) est chargé de la faire fonctionner.

Aidé d'une **longue-vue**, et bien entendu uniquement de jour, il observe tout d'abord la position que prennent les éléments pivotants du poste précédent.

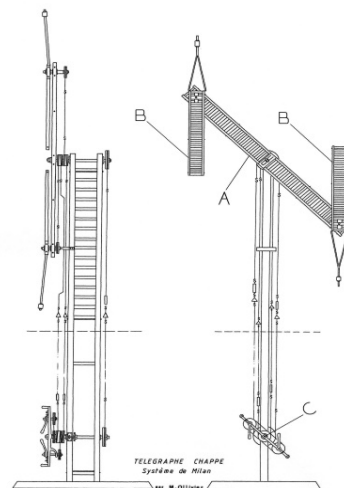
Puis aussitôt il la transmet pour le relais suivant.



Lunette de stationnaire

(© Coll. L'Adresse Musée de La Poste, Paris/La Poste)

Le **mécanisme** comprend depuis sa base un **mât montant** de 7,5 mètres dont la cime est reliée à une pièce appelée le « **régulateur** »(A) fixée en son milieu. Cette dernière peut être mise horizontalement, aux obliques 45° ou verticalement. Enfin, à ses extrémités sont accrochées deux ailes, les « **indicateurs** »(B), longues de 2 mètres.



Mécanisme télégraphique (profil et face).  
Schéma de M. Ollivier

Par rapport au régulateur, les indicateurs tournent autour d'un axe et reproduisent divers angles (multiples de 45°).

Cet assemblage mobile est en bois ajouré sous forme de persiennes, permettant ainsi le passage du vent.

De plus, il est noirci, tandis que le mât central est blanc ; ceci afin d'accentuer sa visibilité.

Des manivelles composant le **répétiteur** (C) commandent l'ensemble à travers des cordes en laiton et des poulies.

## Signaux de correspondance

1	26	47	72
2	27	48	73
3	28	49	74
4	29	50	75
5	30	51	76
6	31	52	77
7	32	53	78
8	33	54	79
9	34	55	80
10	35	56	81
11	36	57	82
12	37	58	83
13	38	59	84
14	39	60	85
15	40	61	86
16	41	62	87
17	42	63	88
18	43	64	89
19	44	65	90
20	45	66	91
21	46	67	92
22		68	
23		69	
24		70	
25		71	

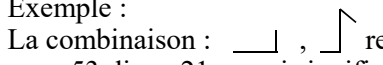
## Description du système de codage

L'originalité du processus retenu consiste à employer un lexique que Chappe a lui-même conçu.

En effet le télégraphe Chappe n'utilisait pas un code alphabétique mais un code chiffré.

Les différentes positions des bras de l'appareil correspondaient à des chiffres de 1 à 92 (appelés signaux) et leur combinaisons renvoient aux pages et aux lignes d'un **vocabulaire** d'environ 10 000 mots.

Toutefois, par sa méthode de codage, l'appareil télégraphique émet obligatoirement les signaux par paire. Le premier nombre indiqué renvoie vers **une page** du dictionnaire, et le second à **une ligne** de ladite page. Ainsi il suffit d'y lire ce qui est écrit.

Exemple :  
La combinaison :  renvoie à : page 53, ligne 21 ce qui signifie : « je réponds à votre dernière dépêche ».